

Romagnat

info



Dossier du mois :

Consommations et dépenses énergétiques

Bulletin Municipal - n° 79 - juin 2012

Bulletin Municipal n°79

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE AUDET

2^e Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^e Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^e Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^e Adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL

6^e Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^e Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^e Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,
GUY DOR, PAUL SUTEAU,
CLAUDE PRADEL.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,
JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
LAURENT BRUNMUROL.



3 ÉDITO

4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

6 DOSSIER DU MOIS

9 SAISON CULTURELLE

10 TRAVAUX

14 INFORMATIONS MUNICIPALES

18 VIE SCOLAIRE

20 LIBRE EXPRESSION

22 VIE SCOLAIRE (SUITE)

24 CLERMONT COMMUNAUTÉ

25 VIE ASSOCIATIVE

39 INFOS SOCIALES



Bonjour,

Vivre, travailler, se divertir, se soigner, cela ne se fait plus à l'échelle d'une commune mais à l'échelle de l'agglomération voire entre agglomérations.

Les flux de population générés par les activités économiques, sanitaires, sportives, culturelles et de loisirs sont une réalité quotidienne pour les habitants des bassins de Vichy, Riom et Clermont.

Cette plaque urbaine doit conserver et développer ses fonctions métropolitaines, c'est-à-dire celles qui ne peuvent être portées par une seule agglomération : universités, grandes entreprises, lieux culturels et sportifs de première grandeur, organisation des transports et développement économique. Les politiques publiques doivent s'associer pour soutenir ces axes de développement stratégiques communs.

C'est le sens de la déclaration d'intention qui a été signée le 13 mars 2012 par les présidents de Clermont communauté, Riom communauté et Vichy Val d'Allier et qui marque le renforcement de la coopération entre ces collectivités, en attendant d'associer les bassins de vie d'Issoire et de Thiers pour créer un véritable pôle métropolitain au cœur du massif central.

Bien évidemment les Conseils généraux et la Région ne seront pas tenus à l'écart de cette construction.

En même temps que ces collectivités construisent ensemble l'avenir, les communes doivent réfléchir à l'évolution de leur rôle dans cette organisation territoriale de plus en plus mutualisée.

Quelles doivent être leurs compétences, leur rôle dans l'urbanisme, dans le développement des politiques culturelles, sportives, dans l'amélioration des services au public ? Par ailleurs, toutes ces questions devront se résoudre dans un contexte financier contraint.

Ce sont là les enjeux des années à venir pour nos collectivités et pour l'organisation de notre vie quotidienne.

L'élection de François Hollande ouvre le champ des possibles et d'un monde plus juste, solidaire et équitable.

L'acte 3 de la décentralisation, inscrit dans son programme, va redonner aux collectivités territoriales autonomie financière et responsabilités.

C'est une chance à saisir, un espoir que les élus ne doivent pas décevoir.

Les temps changent, maintenant.

L'intercommunalité doit prendre encore plus d'essor, les communes ne peuvent plus vivre repliées sur elles-mêmes et doivent travailler, s'organiser, partager avec d'autres pour toujours mieux servir nos concitoyens.

Cordialement,

François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont Communauté.

Ça s'est passé à Romagnat

► Doolin'

10 mars 2012



Doolin' en concert

► 4^e édition des Parcours du Cœur

Cette manifestation annuelle organisée par la Fédération Française de Cardiologie vise à promouvoir l'activité physique en matière de prévention des maladies cardiovasculaires. Malgré la brume matinale, une cinquantaine de coureurs (ASR athlétisme), marcheurs et vététistes ont pris le départ des circuits balisés allant jusqu'à Opme et Saulzet-le-Chaud pour la boucle de 10 km. Dans le parc de Tocqueville, les « pink men » du club romagnatois XC63 ont proposé aux enfants entre 8 et 12 ans un parcours d'initiation VTT.

Un stand de dépistage était également en place dans la salle du Conseil pour mesurer le cholestérol, la glycémie et la tension des personnes volontaires.

Parmi tous les spectacles et expositions proposés par le service culturel, nous avons choisi de vous présenter Doolin' : les six musiciens ont été impressionnants de professionnalisme musical et de proximité avec le public.

Doolin' arrange à sa manière les morceaux et développe une énergie « contagieuse » qui a satisfait les amoureux de musique irlandaise.

Plus de 300 spectateurs ont accompagné les musiciens deux heures sans faiblir. Ils ont apprécié le talent, le naturel, la simplicité de ces artistes et la virtuosité de Josselin Fournel, vice-champion d'Irlande, qui les a gratifiés d'un solo de bodhrán incroyable.

1^{er} avril 2012



Stand de dépistage

L'alimentation étant un autre facteur clé dans la prévention de ces maladies, le buffet proposé était composé de légumes, produits et jus de fruits variés issus de l'agriculture biologique.

15 mai 2012



Réception du véhicule

La commune a décidé de se doter de nouveaux matériels destinés à améliorer la logistique des services techniques. Pour cela, un utilitaire léger équipé d'une benne a été acheté.

► Nouveau véhicule municipal

Cette acquisition a été réalisée grâce au partenariat avec la société TRAFIC COMMUNICATION, filiale de VISIOCOM, qui propose des véhicules en partie financés grâce aux emplacements publicitaires.

Ce concept innovant permet ainsi aux acteurs économiques locaux de s'associer au financement d'une opération d'intérêt général tout en favorisant l'image et le dynamisme de leur entreprise. Six annonceurs, la SARL ALTIMMO, l'entreprise GLOCK, API RESTAURATION, PB CONSTRUCTION, CABINET RANCY MELOUK et la SARL RASTEIRO ont acheté ces espaces pour une durée de trois ans.

Le Maire François Farret a tenu à remercier ces entreprises lors de la réception du véhicule en présence de certains annonceurs et des agents utilisateurs.

Ça s'est passé à Romagnat



► Actions en faveur du développement durable

La Semaine du développement durable est devenue, en 10 ans, le rendez-vous incontournable pour sensibiliser les Français aux gestes éco-responsables et à la protection de l'environnement.

Engagée dans cette démarche, la municipalité de Romagnat a proposé tout au long de la semaine un programme riche et varié. Mardi 3 avril, Aude Lenoir, conseillère technique à l'Aduhme (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie) a présenté lors d'une conférence, les multiples enjeux de l'éclairage public pour les collectivités.

L'augmentation des coûts ainsi que l'impact observé sur la biodiversité incitent aujourd'hui les élus à réfléchir sur la consommation énergétique et à envisager, comme d'autres communes, l'extinction partielle ou totale de cet éclairage.

Assise au pied des arbres, Christine Albanèse, responsable du secteur jeunesse de la médiathèque communautaire Arsène Boulay a enchanté les élèves par la lecture de différents livres et contes.

19 avril 2012



Le service espaces verts

4 avril 2012



Découverte des oiseaux du parc de Tocqueville

De nombreuses animations étaient organisées pour les plus jeunes. Les membres du groupe local de la Ligue pour la Protection des Oiseaux ont fait découvrir aux élèves des classes de maternelle de l'école Louise Michel (moyenne et grande section), de l'école Jacques Prévert (CM2) et aux enfants de l'Accueil de Loisirs, les particularités des oiseaux sous forme de jeux (jeu de l'oie, jeu de Kim).

Pour observer ces espèces dans leur habitat naturel, les enfants se sont dirigés en toute discrétion dans le parc de Tocqueville équipés de jumelles et longues-vues. Ils sont par ailleurs tombés nez à nez avec des oiseaux démesurés : sittelle torchepot, étourneau sansonnet... mais pas d'inquiétude, il s'agissait seulement de l'exposition *Plumes au vent*, dont les clichés grand format étaient directement installés dans les branches.

Pour poursuivre les efforts entrepris en matière de développement durable, les agents du service espaces verts ont participé aux deux demi-journées de formation animées par Matthieu Clément, chargé de mission à la LPO Auvergne. Après une partie « théorique » en salle, tous se sont dirigés vers le Parc de Tocqueville pour observer et identifier les zones à protéger dans le cadre de la gestion différenciée (orchidées...).

Ils ont également pu vérifier que certains nichoirs en place étaient occupés.

2 mai 2012



Remise du prix d'encouragement

Au terme de cette formation, les élus ont remis au personnel le prix d'encouragement reçu lors du Concours Départemental du Fleurissement et Cadre de vie organisé par le Conseil général. Cette distinction récompense les agents pour le travail fourni et les encourage à poursuivre dans cette voie pour mettre en valeur le patrimoine romagnatois.

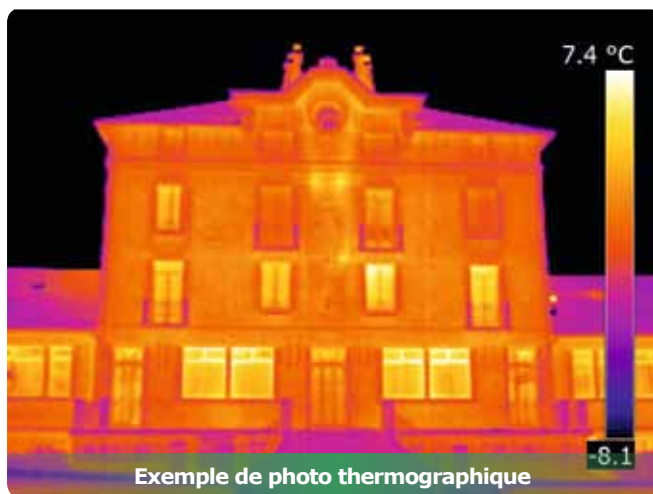
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Consommations énergétiques



Dans le contexte actuel, la maîtrise de l'énergie est devenue un enjeu de taille qui nécessite l'implication de chacun d'entre nous. En effet, l'impact environnemental (pollution de l'air, augmentation des gaz à effet de serre...) ainsi que l'augmentation du coût de l'énergie poussent les particuliers comme les collectivités à rationaliser leurs usages.

Depuis avril 2011, la municipalité de Romagnat a placé sous surveillance les consommations et les dépenses énergétiques des bâtiments communaux. L'objectif est d'identifier les infrastructures énergivores et de mettre en place des solutions adaptées.



Dans cet objectif, Romagnat a choisi d'adhérer à l'Aduhme, qui via la démarche de CEP – Conseil en Energie Partagé® – accompagne les collectivités afin de les aider à maîtriser leurs consommations d'énergie, limiter leur empreinte carbone et réduire le budget de fonctionnement associé.

Cette démarche se structure autour de 3 étapes clefs :

- réaliser un bilan énergétique du patrimoine bâti ;
- assurer le suivi des consommations ;
- définir une stratégie et un plan d'actions.

Les techniciens de l'Aduhme ont procédé à l'état des lieux complet du patrimoine communal. Dans cette phase d'approche, la collecte et le traitement des données sont essentiels pour dégager les futures pistes de travail. Les bâtiments existants ont donc été répertoriés de même que leur système de chauffage. Les consommations et factures ont été étudiées sur 4 années.

À partir de ces éléments, l'Aduhme a dressé un premier bilan énergétique de la commune qui a été présenté aux élus.

La collectivité compte 13 équipements majeurs :

- 3 écoles ;
- l'hôtel de ville et ses annexes ;
- 5 équipements socio-culturels (le FLEP, la salle polyvalente André Raynoird, la salle des fêtes d'Opme...) ;
- 3 équipements sportifs ;
- les ateliers municipaux.



Différents fournisseurs d'énergie sont sollicités pour alimenter ces bâtiments en électricité, gaz naturel et fioul. Du point de vue comptable, la dépense en énergie était proche de 261 000 € en 2010, ce qui représente 10 % du budget de fonctionnement.

En raison de l'augmentation du coût de l'énergie (estimée à + 4 % par an), l'Aduhme prévoit que cette facture atteindra 386 000 € en 2020 pour des consommations similaires.



Consommations énergétiques



Il est donc indispensable d'anticiper des aménagements durables pour diminuer les kilowattheures utilisés puisque nous ne pouvons maîtriser l'évolution du coût de l'énergie.

D'autre part, la consommation énergétique importante de certains équipements a particulièrement attiré l'attention des spécialistes.

Il s'agit de l'école maternelle Jacques Prévert, du centre social, du complexe sportif, du groupe scolaire Louise Michel, du FLEP et de la Maison pour tous d'Opme.

Pour ces cas spécifiques, plusieurs raisons sont avancées. Les contrats souscrits ne sont pas adaptés aux consommations et méritent d'être renégociés, les modes de régulation doivent être revus (télégestion)...

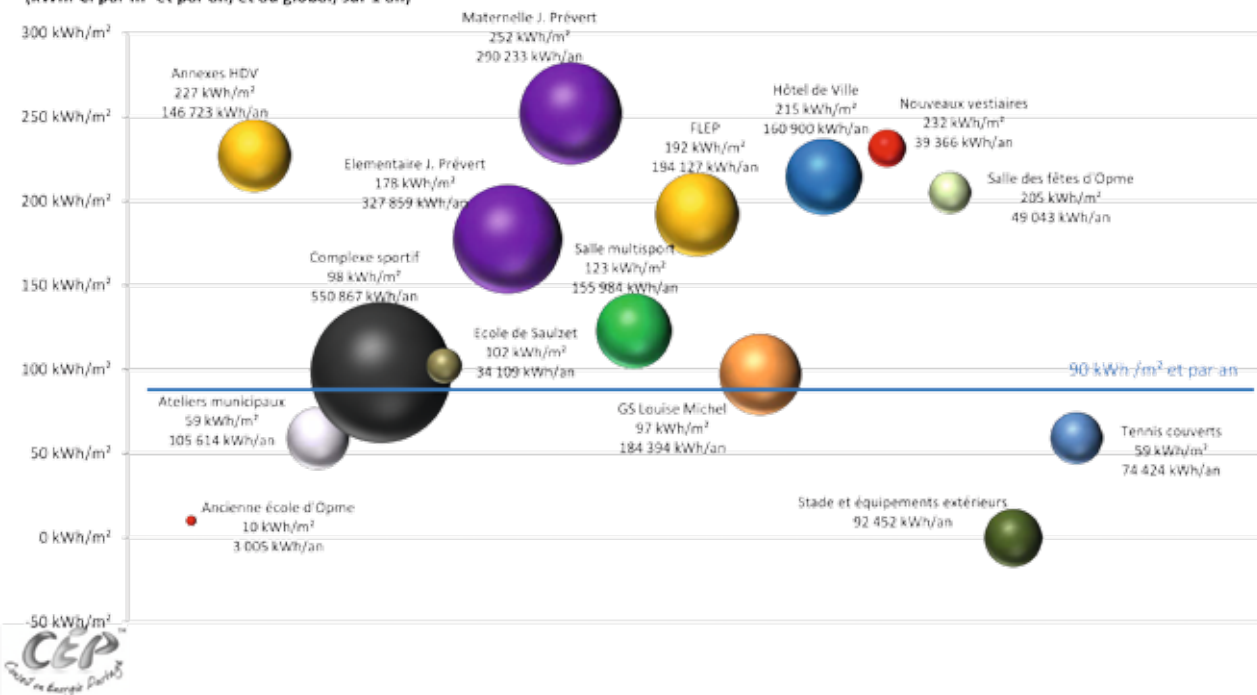
Enfin, pour les équipements les plus énergivores, une réflexion plus importante doit être menée.

Ces orientations sont les ébauches du schéma directeur d'intervention. Il s'agit d'une base sur laquelle les élus se sont appuyés pour définir des priorités et hiérarchiser les actions à planifier.

Les premières sont programmées cette année pour l'école maternelle et l'école primaire Jacques Prévert. L'Aduhme a préconisé la réalisation de deux audits approfondis pour déterminer les causes des consommations excessives (252 kWh/m² pour l'école maternelle). Dès que les sources du problème seront identifiées, des travaux pourront être envisagés et chiffrés.

Analyse des consommations rapportées à la surface

ROMAGNAT : Consommations moyennées sur 3 ans des principaux équipements (kWh/m² par m² et par an, et au global, sur 1 an)



Vers une extinction de l'éclairage public ?

Pour compléter cette étude, l'Aduhme s'est également penchée sur les consommations générées par l'éclairage public.

La commune dispose aujourd'hui de 1 516 foyers lumineux. Sur l'année 2011, ils représentaient **54 %** des consommations d'électricité du patrimoine communal et **25 %** de sa facture énergétique (soit 64 500 €). L'augmentation

du budget énergie pour l'éclairage public a été de 18 % en 2011, les collectivités ayant été assujetties à de nouvelles taxes (Loi NOME). Une nouvelle augmentation de 5 % du budget est prévisible pour 2012.

Ce poste important de dépense pousse la collectivité à réfléchir sur ses usages et à envisager une extinction de cet éclairage en milieu de nuit. Cette solution est d'ores et déjà adoptée par différentes communes du département (Aulnat, Orcines, Saint-Saturnin...).

Consommations énergétiques



La législation va également en ce sens par la publication en juillet 2011 d'un décret prévention et limitation des nuisances lumineuses dans le cadre de la loi Grenelle II.

Les activités nocturnes des habitants sont-elles suffisamment conséquentes pour justifier cet éclairage massif ?

Les simulations réalisées par l'Aduhme permettent d'évaluer les économies envisageables qui sont particulièrement intéressantes.

De plus, les conséquences majeures sur les végétaux (altération du processus de photosynthèse), les animaux (fragmentation des milieux, éblouissement...) et la pollution à la fois

atmosphérique (119 g de CO₂ par kWh) et visuelle sont des facteurs aggravants qui nous poussent à remettre en question les pratiques actuelles.

L'éventuelle extinction ne sera réalisée qu'après prise en considération de multiples critères (besoins des habitants...) et l'assurance que ce changement n'entraînera aucune insécurité.

Avant toute chose, nous souhaiterions recueillir votre avis sur le sujet. Pour cela, remplissez le bulletin ci-dessous et faites le ensuite parvenir au service communication : Mairie de Romagnat, Château de Bezance 63540 Romagnat ou par mail à service-com@ville-romagnat.fr.

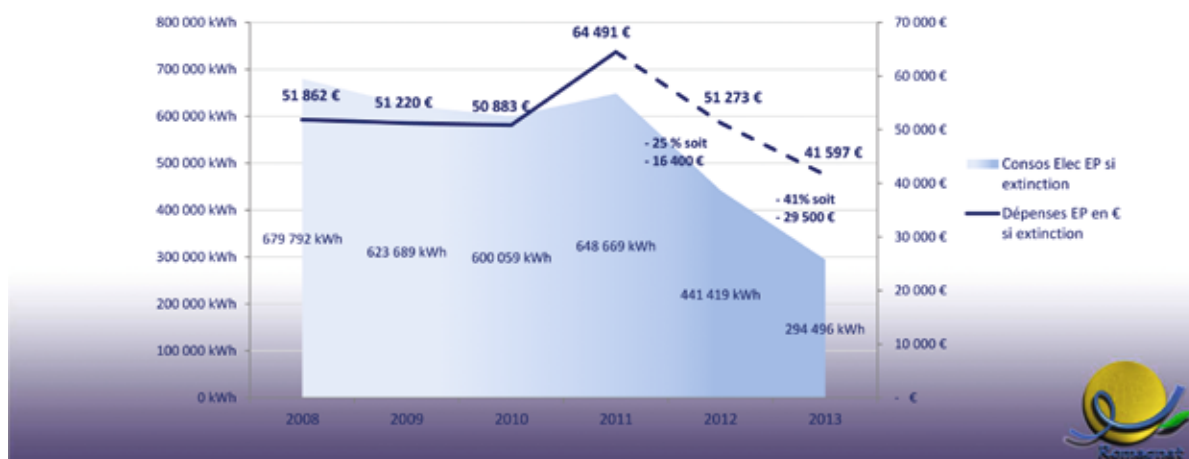
Quelles évolutions possibles en matière énergétique à Romagnat ?

S'il est question d'extinction en milieu de nuit :

→ - 25 % sur la facture d'électricité en 2012 = 16 400 € d'économies si extinction de 23h30 à 5h30 pendant 6 mois

→ - 41 % sur la facture d'électricité en 2013 = 29 500 € d'économies si extinction de 23h30 à 5h30 pendant toute l'année

ROMAGNAT : Evolution du poste Eclairage public entre 2008 et 2013 (hors entretien)
Simulation de 2 scénarii en 2012 et 2013, avec extinction (mi-année en 2012 et année complète en 2013)



Êtes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit ?

OUI



NON



Quelles sont les raisons qui justifient votre choix ? :

.....

Si oui, quels seraient pour vous les horaires les plus adaptés pour cette extinction ?

.....

Autres remarques :

.....

Spectacles vivants



La saison culturelle 2011-2012 se terminera le 30 juin par le « Dérapage » de Carnage Productions dans la même veine que le G.I.G.N. « Groupe d'Intervention Globalement Nul ». Une saison s'achève et déjà une autre s'organise. Les nouvelles plaquettes 2012-2013 seront disponibles dans les points de distribution habituels : Mairie, FLEP, Centre Social du CCAS, Médiathèque, La Poste... et bien entendu sur le site Internet www.ville-romagnat.fr.

« Dérapage » par Carnage Productions
Samedi 30 juin 2012 à 21 h - Parvis de la Mairie



© Carnage Productions

Au premier étage d'un immeuble anonyme vit un homme tout aussi anonyme qui vient de péter les plombs.

Quelqu'un a alerté la police qui surgit rapidement sur les lieux. Pour les deux jeunes policiers, la gestion pratique de cette situation souvent théorisée à l'école de police va s'avérer difficile, inattendue, parfois surréaliste, mais tellement humaine...

Spectacle de rue réaliste et caustique, « Dérapage » pointe la fragilité de la vie et se cogne à l'absurdité sociale.

Pour plus d'informations :
<http://www.carnageproductions.com>

Mise en scène : Stéphane Filloque
Avec : Bérangère Demeautis, Yann Colin et Jérôme Jolicart.

Durée : 55 min
Public : tout public (à partir de 8 ans).

Quelques témoignages :

Selon les témoins, l'énergumène aurait abusé de l'inexpérience des 2 agents. Quelle ne fut pas la surprise de Mme Leflan, habituée du quartier, de découvrir les deux fonctionnaires de police debout sur leur voiture en train de chanter « joyeux anniversaire ». Elle n'est pas étonnée de l'issue dramatique de l'intervention.

A l'inverse, M. Sykris, ancien d'Indochine, n'a pas manqué de féliciter les deux agents pour leurs « tirs de précision au 9 mm ».

On peut quand même s'interroger sur la qualité de la formation reçue par les deux policiers notamment lorsque ceux-ci ont proposé de payer la rançon par chèque.

Un point sur les travaux



Équipements sportifs

Débutés en septembre, les travaux de réaménagement des équipements sportifs extérieurs se poursuivent. Grâce aux conditions climatiques favorables, la pose des revêtements sur le terrain de football et les courts de tennis est en cours d'achèvement. Une couche drainante a donc été mise en place et le gazon synthétique a pu être déroulé, découpé à dimension, soudé, lesté au sable et aux paillettes de caoutchouc.



A proximité des terrains, les électriciens, plaquistes, plombiers, carreleurs s'affairent dans le nouveau bâtiment. La plantation des végétaux se poursuit tandis que la toiture végétalisée du modulaire est terminée. La livraison de l'ensemble des installations est espérée d'ici fin juin, pour une mise à disposition des associations à la rentrée de septembre.

Salle des fêtes de Saulzet-le-Chaud

La reconstruction de la salle des fêtes a commencé le 12 mars dernier par la démolition des parties endommagées, la reprise de la maçonnerie, de la charpente ainsi que de la toiture. Les structures bois des locaux rajoutés sont également sorties de terre. Les différents corps d'état ont ensuite pu prendre le relais pour aménager l'intérieur. Bien que les délais fixés soient particulièrement contraints, la réception des travaux est toujours prévue dans le courant du mois de septembre.



Rue du 11 novembre

En raison de la vétusté des canalisations, le réseau d'eau potable et le collecteur unitaire d'assainissement ont été remplacés, le premier sous maîtrise d'ouvrage du Sivom, le second sous les directives de la commune. Pour l'eau potable, le raccordement aux habitations a pu être réalisé suite aux analyses et essais de pression. Le génie civil d'enfouissement des réseaux secs (télécommunication, électricité), la pose d'un caniveau central et la réfection du tapis en enrobé ont suivi la reprise intégrale de la structure de chaussée. Cette opération permet d'achever la rénovation de la rue du 11 novembre, dont la partie basse avait été reprise il y a quelques années. Le montant de ces travaux s'élève à 27 268,80 € TTC pour la voirie et 26 671,59 € TTC pour l'assainissement.



Chemin de la Bouteille

Dans le cadre d'un dossier de Participation pour Voirie Nouvelle et Réseaux, la collectivité a programmé ces derniers mois le traitement de la partie haute du chemin de la Bouteille. Ces travaux, s'élevant à 31 187,85 € TTC, concernaient la pose d'enrobé sur une structure routière ainsi que la mise en œuvre d'un fil d'eau afin de collecter les eaux pluviales ruisselantes jusqu'aux avaloirs et autres caniveaux à grilles disposés à cet effet.



Un point sur les travaux



Local au-dessus de la Poste

Les services techniques de la commune ont entièrement rénové un local situé au dessus de la Poste, rue Maréchal Foch. L'espace disponible est divisé en deux parties.

La première est mise à la disposition de la paroisse (pour les séances de catéchisme) en remplacement du bâtiment occupé à la Cure, qui sera restauré prochainement.

La seconde partie, destinée aux associations, comprend :

- deux bureaux ;
- deux petites salles de réunion (d'une capacité d'environ 15 personnes par salle, mais limitée à 19 personnes au total).

Le montant global de cette opération s'élève à 10 675,62 € TTC.

Ces salles seront mises à disposition en septembre ; les associations qui souhaitent les réserver peuvent prendre contact avec les services techniques ou remplir le formulaire disponible sur le site Internet www.ville-romagnat.fr.



NOUVELLES PERMANENCES

M. Jean-Claude BENAY, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux, recevra les administrés souhaitant le rencontrer, les mardis matin de 9 heures à 11 heures sur RDV à compter du 1^{er} juillet.

Tél. : 04 73 62 79 99

Avenue des Pérouses

À maintes reprises, les riverains de l'avenue des Pérouses ont alerté la municipalité des risques engendrés par la vitesse excessive des voitures sur cette voie. Conscients du problème, les élus ont décidé d'intervenir pour limiter la vitesse des véhicules qui circulent à proximité de lieux très fréquentés (école Louise Michel, installations sportives...).

Des aménagements ont été envisagés et ces hypothèses ont été présentées aux habitants lors d'une réunion publique fin 2011. Certaines options ont été rapidement écartées en raison de contraintes techniques liées aux passages des transports en commun. Après l'étude des différentes possibilités, les aménagements retenus et réalisés sont les suivants :

- création de nouvelles places de stationnement alternées, bornées par des îlots durs, pour réduire la largeur de la chaussée praticable ;
- mise en place de ralentisseurs (coussins) et de 2 passages surélevés ;
- mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des passages piétons ;
- installation de barrières permanentes pour protéger les passants.

Cette rue est désormais limitée à 30 km/h. Les travaux débutés en février se sont achevés fin mars. Le coût total de l'opération s'élève à 47 753,54 € TTC.



Un point sur les travaux



Rond-point de Clémensat

Le rond-point situé à l'intersection de l'avenue de Clémensat, du boulevard du Chauffour et de la rue de la Prugne est en pleine mutation.



En effet, les nouveaux aménagements paysagers en cours de réalisation vont apporter un changement radical à cet espace habituellement fleuri par des weigélias, des spirées et des lonicéras.

Ainsi, la surface présente va être divisée en 4 sections. Chacune comportera des espèces végétales spécifiques. Le premier segment sera embelli par des pétunias, célosies, cléomes, rudbéckia...

Deux autres accueilleront des plantes aromatiques : thym, romarin, menthe, lavande, estragon... Le dernier sera affecté au potager et à la culture de divers légumes (artichauts, potirons, courgettes..).

Ces zones seront séparées et entourées par une allée sablée. Au centre de chaque partie, des carrés en osier garnis de plantes annuelles seront disposés.

Une cabane, habillée d'un hôtel à insectes, sera également installée. Sa toiture sera végétalisée grâce à la mise en place d'un tapis de sédum.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche de gestion différenciée des espaces engagée sur la commune et offre une continuité suite aux aménagements réalisés sur d'autres giratoires (rond-point sur le thème de la vigne...).

Le coût de cette opération est de 7 300€ H.T.



Massif fleuri



Un point sur les travaux



La ville récompensée au Concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de Vie

Chaque année, le Conseil Général et l'Agence Départementale de Développement Touristique valorisent les efforts fournis par les villes et villages du département en faveur de l'embellissement du territoire. Ils organisent pour cela le Concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de Vie qui évalue et prime les communes inscrites.



Candidate, la ville de Romagnat avait fait l'objet d'un examen approfondi avec pour critères d'appréciation : le cadre végétal et paysager mais également la gestion de l'environnement, la propreté...



Après quelques mois d'attente, la liste des lauréats a été dévoilée lors d'une cérémonie de remise des prix organisée à Veyre-Monton, le mardi 28 février. Pour la première fois, la ville a été récompensée par le prix d'encouragement.

Le jury a donc été sensible aux aménagements et choix de la municipalité en matière de fleurissement (plantes vivaces...) et de gestion des espaces.



Entretien des espaces privés

Le Maire rappelle aux riverains que les haies privées ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Celles-ci peuvent occasionner une gêne, voire de l'insécurité pour les piétons et perturber la circulation routière.

La hauteur des haies entre voisins est également réglementée. En téléphonant au Numéro vert, vous pourrez obtenir de plus amples informations.

► N° Vert 0 800 400 063

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Alerte canicule



Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux personnes âgées à risque d'assurer leur surveillance en cas d'alerte.

Si vous estimez qu'un de vos proches ou vous-même êtes susceptibles de vous trouver dans une situation nécessitant une assistance, le CCAS vous invite à vous inscrire sur le registre tenu en Mairie ou par l'intermédiaire du numéro de téléphone de la Mairie (**04 73 62 79 79**).



L'heure de la tondeuse, des motopompes, scies mécaniques et autres matériels bruyants

L'utilisation pour le bricolage ou le jardinage « *d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore* » (tondeuses, motopompes, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ...) est réglementée par arrêté préfectoral.

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 28 avril 1991, les travaux utilisant ce type de matériel

« ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8 heures à 20 heures ;
- les samedis, de 9 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures. »

Police municipale

Les policiers municipaux et le garde-champêtre assureront des permanences à leur bureau situé au 9 rue du Maréchal FOCH deux fois par semaine :

- les mercredis de 11 h à 12 h ;
- les vendredis de 15 h 30 à 16 h 30.



Trop de bruits ?

Le code pénal permet de réprimer les bruits excessifs ou tapages nocturnes.

Le code de la santé publique permet de sanctionner les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, à tout moment de la journée (abolements, travaux de réparation...). Le constat d'une infraction ne nécessite pas de mesures acoustiques et se fonde essentiellement sur la durée, la répétition ou l'intensité du bruit.

Les contrevenants s'exposent à une amende maximale de 450 €.

État civil de la commune (1^{er} juillet 2011 au 30 avril 2012)

Deux fois par an, nous publions les naissances, les mariages et les décès qui concernent la population de la commune.

NAISSANCES

BECKER Joey Valentin	DUCAMUS Elouan Timaël	LATIL Evan	NOVERRAZ Matéo
BRET Maxence	DUCLOS GIRAUD Ylian Eric Jacques	LE ROYER Charline Louise Annie	PONCETTA Lola
CANEVAROLO GIL Giovann	DURAND Maël	LEVASSEUR Ewen	RABATEL Quentin Michel
CAPEL Enzo Alexis	FRICAUD Alicia Catherine Madeleine	MANRY Jeanne	REBELO DA SILVA Ezio
CHARTIER Nell Renée Jeanne	GÂTEAU Maël	MARQUET Léon	RONFET Mila Mélissa Nina
COULAUD Emma	GONDON Elie Louis Maurice Twik	MAURICE Margot Catrhel Patricia	ROUDEL Clément Paul Jean
COURBON Faustine Céline Jessica	GUILHANDON RECHAT Jarod Léon	MAURRIC Lenna	SALAT Noé Thomas
COUTAREL Raphaël Joseph	JESTIN Baptiste Martin Jean	MORY Marceau Michel Fernand	TERNISIEN Esteban
CROUZET Rayan Mathis Jean-Michel Pascal	JOLIVOT Lucile Angèle	MOUSSA BOUDJELTHIA Ayoub	TISSOT Leila Marie Martine
DE LA BROSSE Arthur Bernard Bruno Marie	LAGRÉE Lily Marie	NÉOLLIER Angéline Catherine	VANAGT Lisa Daphné

MARIAGES

AUZARY Christophe	et LEHMANN Florence Nadine	JOUFFRE Bertrand	et FRANCO Stéphanie
BENOIT Patrick Marcel	et DUTHEIL Christine Marie-Ange	SARRON Laurent	et GIRAUD Sabrina
CARLET Thierry Jean-François	et GIROD Claire Yvette Cécile	GOMEZ Christian Robert	et LIGNIÈRE Christine Paule
CHATAIGNIER Claude Marcel Félix	et COUTURE Anne Denise Marie-Claude	LACHAUX Alban Damien	et PLASSARD Audrey
MINJUZAN Cédric Pierre Félicien	et CHATAIN Caroline Emilie-Andréa Rési Gentiane Aurore	LAHAYE Vincent Serge	et ROUL DE LA HELLIERE Nathalie
PARRET Pascal Aimé Thierry	et COMTE Purdey Mégan Frédérique	SATRAGNO Stéphane Marie Jacques	et LEGRAS Isabelle Sophie
CONSTANCIAS Jérémy	et COURLIVANT Camille	LEVAQUE Laurent Pierre	et MALET Nathalie Janine
CONTAMINE Stéphane Julien	et GUILLOUD Sandra Michèle	MARTINS DOMINGUES Lionnel	et NEVES Stéphanie
DAHO Djilali	et MERBOUH Nadia	NEUTE Dominique Raymond François	et SOYER Sylvie Jacqueline
DÉFRADAS René Jean Joseph	et MINE Evelyne Janine Mauricette	REY Christophe Paul	et NORMAND Florence Janinne Martine
DEMAZY Michel	et PATERNE Christie Josèphe Corinne	PARIZE Thomas	et SOLELHAC Marion Claire
DUMOULIN Ludovic Pierre Marie	et ROCHE Céline Nelly Marlène	STARA Jean-Raymond	et PERRIN Marie-Pierre Andrée
FERRIERE Florian Alexandre	et ROCHE Lydie Marina	SOUBRIER Geoffrey Adam	et VEYSSADE Charlène Marie
SAUZEDDE Clément Pierre	et FERSI Hélène	MARTINOT Loïc Patrick	et EGROT Eléonore Camille Bénédicte

DÉCÈS

ANTUNES Domingos	GIBERT Monique Marie-Thérèse épouse BELAREM
ARTERO Isabel veuve MUNOZ	GIRAUD Odette Jeanne Françoise Bernadette épouse BELLEDENT
BALLEUX Madeleine Andrée	KOPEC Marie-Marthe épouse GRARD
BAPT Serge Jean-Louis	LAVOTA Nicola
BARADUC Josette Pierrette Renée Bernadette veuve JOUVE	LEOTY Roger Maurice
BASCLE Jacques	LIONNET Robert
BELLARD Antonin François Roger	LOUIS Véronique Christiane
BERTHELAY Jean-Claude Michel	LUBIATO Guerrina Assunta veuve RIDDI
BESSE Jean-Claude	MARION Renée Louise veuve SUCHAIRE
BLANC François	MARION Denise épouse CAPELLI
BOURRIER Didier	MEYROU Christiane Yvette épouse GUINARD
BOUVRON Jacqueline Gabrielle épouse FOURNET-FAYARD	MIOCHE Robert Jean
BOYER Anne-Marie veuve DOUCE	MONTAVY René Elie Jean
BRECHARD Roger Marius François	MONTEIL Françoise épouse GILLET
BREFFIER Jean-Claude	MUCCHIELLI Jean Christophe
BRUNET Jean Pierre	OCANA José
CARRIÈRE Daniel Pierre Eugène	PERRETTE Manon Fabienne
CELLERIER Jeanne Marcelle Marie veuve VASSELIN	PETIT Michelle Marie Emilienne épouse PINAULT
CHARBONNIER Marinette Augusta veuve MERLES	POUZET Marguerite Marie Justine Florine veuve NUGEYRE
CHEVARIN Pascal	PRUGNARD Alain Jean-Louis
COTTE Andrée Adélaïde épouse PEYRONNET	QUINTALO Aida épouse DOURDOUILLE
COULAUD Régis Jean-Bernard	RODRIGUES Aida veuve RODRIGUES
CROUZEIX Simone Marie Joséphine épouse BONY	ROUX Paul Henri
DELASPRE André	SENECZKO Maria veuve WASINTA
DELPOUX Roselyne Claude Odette	TACHE Henri Marius
DUFAL Madeleine Lucienne	THEYS Pierrette Rose Michelle veuve LAJOINIE
FERRANDON Jean	VANDAME Colette Pauline Marie veuve BOISSAU
FOURNIER Marie-Louise veuve BARBARIN	
FOURRIER Albert André René	
GATELLIER Bernard Pierre Jean	

Romantic's et les professionnels



et



upromagnat@ville-romagnat.fr

En concertation avec la toute jeune **UPR** (Union des Professionnels de Romagnat) récemment créée par les professionnels de Romagnat, **Rom@NTIC's**, porteur de l'action municipale de développement numérique, définit actuellement les conditions d'organisation d'une journée d'action en direction des acteurs économiques romagnatois.

Cette journée, appuyée sur une source d'expertise neutre de leur propre situation, permettra aux commerçants, artisans et autres professionnels

qui le souhaiteront de bénéficier d'informations et de conseils sur leur usage professionnel du numérique.

À partir de cette approche personnalisée il sera alors possible pour chacun de réfléchir à l'adéquation entre ses besoins professionnels en matière de numérique (abonnements, consommations, haut débit type ADSL, très haut débit type fibre optique...) et les possibilités locales les plus appropriées pour répondre aux exigences de son activité.

Rencontre avec Nelly Richard, bénévole de l'association Handi'chiens



À l'occasion de la semaine nationale des personnes handicapées physiques, l'équipe de l'Accueil de Loisirs a organisé une rencontre avec Nelly Richard, bénéficiaire de l'association Handi'chiens.

Cette association a pour mission d'éduquer et de donner gratuitement des chiens d'assistance aux personnes souffrant de handicap moteur. La jeune femme est donc arrivée, accompagnée d'un beau labrador nommé Cawa.

Assis autour de l'invité, les enfants n'ont pas hésité à interroger l'intervenante sur la présence de Cawa : « Pourquoi a-t-il une cape ? », « Est-ce qu'il a le droit d'aboyer ? », « Comment peut-il t'aider ? ».

Au fil des questions, Nelly Richard a présenté aux enfants son handicap et les difficultés qu'elle peut rencontrer au quotidien : ouvrir une porte, ramasser un objet au sol...

L'arrivée de Cawa dans sa vie a été un bouleversement. Grâce à lui, elle est beaucoup plus indépendante : elle peut se déplacer plus facilement dans la rue, aller au supermarché...

Naturellement, l'envie de caresser Cawa était très forte pour les enfants mais le chien ne doit pas être touché quand il « travaille ». Cela peut le perturber dans les missions qu'il doit accomplir. Et si Cawa monte sur la table, ce n'est pas par indiscipline mais parce que Nelly le lui a demandé : « De cette façon, je peux le brosser, regarder s'il n'a pas de blessure... ».

Nelly est également revenue sur le parcours suivi par les chiens au sein de l'association. Sélectionnés chez les éleveurs, ils sont placés dans l'une des 250 familles d'accueil réparties dans toute la France. À 18 mois, ils entrent dans un centre d'éducation de l'association où ils perfectionnent les 50 commandes auxquelles ils devront savoir répondre. À l'issue de cet apprentissage, ils participent au stage d'adaptation et sont remis à leur nouveau maître.

En raison du coût très élevé de ces animaux, l'aide apportée par l'association Bouchons d'amour parrainée par Jean-Marie Bigard est capitale. Elle permet de financer du matériel tel que des fauteuils et des chiens par la récupération et la revente de bouchons en plastique à un recycleur.

Cette matinée a permis aux enfants d'obtenir de nombreuses réponses et de favoriser les échanges par la présence de Cawa.

L'été 2012 à l'Accueil de Loisirs

Période d'ouverture et lieu d'accueil :

Il sera ouvert les deux mois d'été du 9 juillet au 31 août (fermeture le mercredi 15 août).

L'accueil se déroule dans les locaux municipaux partagés avec le Foyer Laïc d'Éducation Populaire.

Pour les enfants de 4 à 12 ans :

Il accueille vos enfants du lundi au vendredi en journée continue de 8 h 00 à 18 h 00.

L'accueil est échelonné de 8 h 00 à 9 h 30 et le départ de 17 h 00 à 18 h 00 maximum.

Tous les enfants sont inscrits à la semaine en forfait de 4 ou 5 jours.

Les enfants de maternelle (-6 ans) peuvent être inscrits en journée complète ou en demi-journée.

Les activités :

- ✓ une thématique par semaine est proposée avec une sortie le jeudi en lien avec le thème.
- ✓ une sortie à la piscine Coubertin a lieu le mardi après-midi pour les plus de 6 ans.
- ✓ l'aménagement d'un espace « plage », des sorties à la journée ou demi-journée et des spectacles sont prévus pour les maternels.

Pour les jeunes de 12 à 17 ans :

Les jeunes de 12 à 17 ans sont accueillis dans un local aménagé qui leur est réservé. Sur un rythme autonome et indépendant, ils finalisent leurs projets de vacances avec leurs animateurs.

La date limite d'inscription pour le mois de juillet est le vendredi 22 juin et pour le mois d'août le vendredi 27 juillet.

Les Séjours

- ✓ cheval nature et loisirs à Thiers pour les 8/17 ans, semaine du 9 au 13 juillet.
- ✓ cheval nature et loisirs à Thiers pour les 9/14 ans semaine du 23 au 27 juillet.
- ✓ eaux vives en Haut Allier à Monistrol pour les 12/17 ans semaine du 16 au 20 juillet.
- ✓ défi du lac à Aubusson d'Auvergne pour les 8/12 ans semaine du 16 au 20 juillet.
- ✓ glisse d'été sur herbe à Besse pour les 8/14 ans semaine du 23 au 27 juillet.
- ✓ multi-activités à Gannat pour les 12/17 ans semaine du 23 au 27 juillet.

Renseignements inscriptions :

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le site de la mairie www.ville-romagnat.fr onglet Vivre à Romagnat/ALSH.

Les permanences pour les inscriptions ont lieu au secrétariat du Service Éducation, Jeunesse, Sports, Culture et Vie associative, à la Galerie du Parc (salle d'exposition dans la cour de la Mairie) auprès de Valérie BLACHON et de Sylvie BOYER :

- mardi : de 8 h 30 à 12 h 30
 - mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 18 h 30
 - jeudi : de 13 h à 18 h
- ☎ : 04 73 62 79 51



Informations sur les pics de pollution atmosphérique



En partenariat avec l'ATMO Auvergne et les services de l'État, la municipalité va publier sur les panneaux lumineux les pics de pollution atmosphérique et les recommandations inhérentes à ces épisodes.



Éducation physique et sportive



Toutes les classes des écoles de Romagnat bénéficient d'un créneau d'éducation physique et sportive. Différentes activités sont abordées durant l'année scolaire : des sports collectifs (rugby, handball...), individuels (badminton, athlétisme, lutte...), des activités d'expression (danse, cirque...), des sports de plein air (vélo, course d'orientation...), etc.

Les projets évoluent et changent au fil des années. Ils sont élaborés en relation avec les différents partenaires :

- les équipes enseignantes ;
- la commune grâce à la mise à disposition des différentes installations sportives, l'achat de matériel pédagogique... ;
- les associations sportives ;
- l'Éducation Nationale ;
- les infrastructures intercommunales : stadium J. Pellez, patinoire, piscines.



Quelques projets sont plus conséquents et/ou rassemblent un grand nombre d'élèves. Par exemple cette année scolaire nous avons mis en place :

➤ **une Coupe du monde de rugby en octobre**

Nous avons mis en place un partenariat avec le club de l'ORCA (Ovalie Romagnatoise Clermont Auvergne), qui a mis à disposition un entraîneur, Thibaut DUMAS. Cette collaboration a permis de proposer un cycle complet pour les CM1 et CM2 des écoles Louise Michel, Jacques Prévert et de Saulzet-le-Chaud. À la fin de ce cycle, les enfants ont participé activement à une coupe du monde de rugby sur le terrain d'Honneur Michel Brun.

Cette compétition a rassemblé 180 élèves, qui ont joué, arbitré et tenu la table de marque, sous l'œil attentif de joueuses de l'équipe 1 féminine, ainsi que des représentants de la Fédération Française de Rugby.

➤ **Demi-journées de découverte de l'athlétisme au stadium Jean Pellez à Aubière**

Toutes les classes des écoles primaires vont au stadium J. Pellez une demi-journée : un créneau par cycle et par école. Ce sont des conditions privilégiées de pratique de l'athlétisme, dans un lieu qui accueille des compétitions internationales. Les enfants aborderont des activités qui seront plus facile à mettre en œuvre lors des séances d'éducation physique au sein des écoles, comme le sprint, le saut en longueur, la course de haie, les lancers. Mais ils pourront aussi s'exercer à des disciplines moins courantes comme le saut à la perche. C'est pour eux aussi la chance de côtoyer de temps en temps des athlètes de haut niveau qui viennent s'entraîner.

➤ Demi-journées de découverte de l'activité gymnastique

L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) organise des rassemblements sportifs pour les écoles primaires. Les installations de gymnastique de Romagnat le permettant, nous organisons cinq demi-journées de découverte de l'activité gymnastique pour la circonscription de Clermont Gergovie.

Les élèves de Saulzet-le-Chaud sont descendus pendant tout un cycle (environ 7 séances) à Romagnat afin de pouvoir bénéficier des installations de la salle de gymnastique. Ce cycle a permis aux enfants de travailler un enchaînement et de le présenter devant un public. Ils ont pu aussi avoir accès aux différents agrès.

➤ Cycle voile

Pour la première fois, une classe de Romagnat va suivre sur cette fin d'année scolaire, un cycle voile sur le Lac d'Aydat. Depuis quelques années, la base de voile d'Aydat a été restructurée et propose des cycles d'apprentissage pour les scolaires avec du matériel et une infrastructure de qualité.



Tournoi sport et musique

Comment associer sur différentes épreuves des défis à la fois sportifs et musicaux ? C'est le challenge que Frédéric Desoutter et Véronique Tortajada ont relevé.

Les 23, 26 et 27 avril derniers, ces intervenants ont organisé dans le cadre du programme d'éducation musicale et sportive, un tournoi pour les écoles primaires de la commune.

Tout au long de l'année scolaire, des projets ont été menés parallèlement dans ces deux disciplines. L'objectif de cette rencontre consistait à proposer une version ludique des thèmes travaillés lors des séances pédagogiques.

Une fois les équipes formées, les élèves des écoles Jacques Prévert et Louise Michel se sont affrontés sur les parcours et ateliers proposés. Dans un jeu de kim revisité, ils ont dû reconnaître, grâce au toucher, les objets cachés dans des cartons (balle de ping-pong, tambourin, sifflet...). À proximité, d'autres enfants enjambaient et contournaient les obstacles du relais tandis que leurs adversaires jouaient des percussions en fonction de l'action réalisée (course, marche arrière, pas chassés..).



Pour finir, tous les groupes ont présenté une chorégraphie élaborée à partir de mouvements imposés. Les enfants très appliqués et motivés ont permis au tournoi de se dérouler dans les meilleures conditions.

LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

❖ Revenons sur le budget municipal 2012

✓ Romagnat en Bref n°30 - avril 2012, éditorial du Maire : « *La dotation générale de fonctionnement versée par l'Etat (en baisse régulière depuis plusieurs années) est une recette contrainte* ». Qu'en est-il précisément ?

Dotations de l'Etat en €	Réel 2007	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	2011/2007	Budget 2012	2012/2007
Dotation Globale de Fonctionnement - DGF	1 361 842	1 377 740	1 380 138	1 367 995	1 340 362	-21 480	1 340 000	-21 842
		101,17%	100,17%	99,12%	97,98%	98,42%	99,97%	98,40%
Dotation de solidarité rurale - DSR	82 411	88 673	93 202	92 452	93 652	+ 11 241	93 000	+ 10 589
		107,60%	105,11%	99,20%	101,30%	113,64%	99,30%	112,85%
Total	1 444 253	1 466 414	1 473 341	1 460 448	1 434 015		1 433 001	
		+ 22 161	+ 6 927	-12 893	-26 433	- 10 238	- 1 014	- 11 252
		101,53%	100,47%	99,12%	98,19%	99,29%	99,93%	99,22%

✓ **La réalité est une baisse de 11 252 € (0,78%) sur la période 2007-2012 sur des recettes de fonctionnement prévues de 6 050 227 € !**

✓ Analysons l'évolution du montant des prélèvements communaux sur la même période : taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière sur le non bâti :

Taxes locales perçues en € - TH-TF-TFNB	Réel 2007	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	2011/2007	Budget 2012	2012/2007
	2 473 920	2 547 742	2 776 847	2 924 196	2 994 454		3 064 071	
		+ 73 822	+ 229 105	+ 147 349	+ 70 258	+ 520 534	+ 69 617	+ 590 151
		102,98%	108,99%	105,31%	102,40%	121,04%	102,32%	123,85%

✓ **La réalité est une hausse de 590 151 € (23,85%) sur la période 2007-2012 à la charge des Romagnatois !**

❖ Développement de l'urbanisme

✓ Nous nous sommes opposés à toutes les délibérations concernant **l'augmentation** des projets d'urbanisation des quartiers du Prat et de Chomontel : voir notre article sur « Romagnat en Bref » n°29 de janvier 2012.

✓ Nous déplorons qu'aucune action significative ne soit engagée afin de réhabiliter de nombreux logements vides sur la commune. En effet il est plus facile de s'octroyer des terres agricoles et de poursuivre le bétonnage.

A ce propos, nous vous encourageons à consulter le site planetoscope.com qui mesure les ordres de grandeur essentiels du développement durable et de l'écologie :

Pertes de terres arables du fait de l'urbanisation en France

« Rien qu'en France Métropolitaine, l'urbanisation – route + ville – provoque à elle seule la disparition de 60 000 hectares de bonne terre arable chaque année. Cela représente en 10 ans l'équivalent d'un département français. A cela s'ajoute l'érosion, que va accentuer la montée en puissance des phénomènes météorologiques extrêmes ».

Au moment où nous écrivons cet article, ce sont 20 914 hectares qui ont été abandonnés à l'urbanisation depuis le 1^{er} janvier 2012.

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

Victor, reviens !

Voici tout juste 150 ans, Victor Hugo publiait « *Les Misérables* ». Une occasion rêvée de revisiter ce pavé social pour essayer de voir un peu où nous en sommes, en 2012 ! Le plus simple est de lui ouvrir cette page.

Trois extraits, quasiment intemporels, nous parlent d'abord travail, souffrance et inégalités :

« On commence à comprendre que, s'il peut y avoir de la force dans une chaudière, il ne peut y avoir de puissance que dans un cerveau ; en d'autres termes, que ce qui mène et entraîne le monde, ce ne sont pas les locomotives, ce sont les idées. Attelez les locomotives aux idées, c'est bien ; mais ne prenez pas le cheval pour le cavalier. » ⁽¹⁾

« La souffrance engendre la colère ; et tandis que les classes prospères s'aveuglent ou s'endorment, ce qui est toujours fermer les yeux, la haine des classes malheureuses allume sa torche à quelque esprit chagrin ou mal fait qui rêve dans un coin, et elle se met à examiner la société. L'examen de la haine, chose terrible ! » ⁽²⁾

« La vraie question, c'est celle-ci : le travail ne peut être une loi sans être un droit. » ⁽³⁾

Que les plus exposés d'entre nous à cette souffrance ne succombent pas aux chimères du repli sur soi et de la peur, stigmatisant « l'autre » comme étant la source de tous ses maux, c'est déjà le premier vœu, qu'après deux campagnes électorales âpres et en ce début de nouveau cycle, nous pouvons formuler pour tous les Romagnatois, relayant cette sérieuse mise en garde de l'écrivain contre ces « monstres » qui nous guettent :

« A une certaine profondeur, [...] la limite respirable à l'homme est dépassée ; un commencement de monstres est possible. » ⁽⁴⁾

Ailleurs, Hugo nous livre un plaidoyer sur les vertus de l'école et de l'éducation. Donner sa chance à notre jeunesse semble toujours être la priorité : sans cesse, cent fois sur le métier remettre cet ouvrage et donner à nos enfants de pouvoir se rêver un avenir.

« [Enjolras] déclarait que l'avenir est dans la main du maître d'école, et se préoccupait des questions d'éducation. Il voulait que la société travaillât sans relâche à l'élévation du niveau intellectuel et moral, au monnayage de la science, à la mise en circulation des idées, à la croissance de l'esprit dans la jeunesse, et il craignait que la pauvreté actuelle des méthodes, la misère du point de vue littéraire borné à deux ou trois siècles dits classiques, [...] ne finissent par faire de nos collèges des huîtres artificielles. » ⁽⁵⁾

« L'égalité a un organe : l'instruction gratuite et obligatoire. Le droit à l'alphabet, c'est par là qu'il faut commencer. L'école primaire imposée à tous, l'école secondaire offerte à tous, c'est là la loi. De l'école identique sort la société égale. Oui, Enseignement ! Lumière ! Lumière ! Tout vient de la lumière et tout y retourne. » ⁽⁶⁾

écrit encore celui que les Parisiens conduisirent directement au Panthéon avec le sentiment aigu qu'il avait porté haut la voix des plus faibles.

On le voit, un siècle et demi plus tard, il n'a pas pris une ride, le Victor ! Toujours aussi actuel, le regard de ce forçat de l'écriture, ce porte-parole high-tech d'idées humanistes, sociales et socialistes !

Le symbole fort du double hommage, rendu à Jules Ferry et à Marie Curie par le nouveau Président de la République lors de sa prise de fonction, nous montre à quel point l'exigence de l'école demeure, 150 ans plus tard, toujours aussi brûlante, comme LA chance à donner à chacun de nos enfants.

C'est pour tout cela que le devoir d'une école forte, laïque, républicaine, moderne s'impose à nous.

Avec la Princesse de Clèves et tous les trésors de notre littérature et de notre histoire, cette école de la République a, entre autres missions, celle de faire découvrir aux générations futures les fondements de notre culture, pour leur permettre de pouvoir s'inscrire pleinement dans la construction de cet avenir qui leur appartient et de devenir des citoyens pleinement éclairés et responsables.

Paul SUTEAU

Président du groupe majoritaire

« Romagnat avec vous »

⁽¹⁾ 4^{ème} partie, Livre 6^{ème} - Le petit Gavroche

⁽⁵⁾ 3^{ème} partie, Livre 4^{ème} - Les amis de l'ABC

⁽²⁾ (3) 4^{ème} partie, Livre 7^{ème} - L'argot

⁽⁶⁾ 5^{ème} partie, Livre 1^{er} - Quel horizon on voit du haut de la barricade

⁽⁴⁾ 3^{ème} partie, Livre 7^{ème} - Patron-Minette

De la musique dans les écoles primaires de Romagnat

27 février 2012 : Don Giovanni de Mozart à la Maison de la Culture

Les CM2 de l'école Louise Michel ont eu le plaisir d'assister à la répétition du 2^e acte de l'opéra « Don Giovanni », de Mozart, mis en œuvre par la Saison Lyrique Clermont-Auvergne.



Qu'en avez-vous pensé les enfants ?

- c'était splendide et impressionnant !!!
- nous avons même reconnu les solistes sélectionnés lors du concours de chant l'année dernière.
- le décor, les chanteurs, les costumes étaient grandioses et très bien assortis avec l'histoire : le rouge nous éblouit encore !!
- même s'ils chantent en italien, la musique suffit à elle-même : on a tout compris !!
- et l'orchestre d'Auvergne a su donner vie à cet opéra !!
- nous sommes restés bouches bées devant tant de talent !!

Merci encore pour ce moment musical exceptionnel !!!

Spectacle « chorales » de l'école Jacques Prévert, le 3 avril 2012

Le trac était au rendez-vous devant une salle pleine à craquer. Mais nos jeunes artistes se sont surpassés sur scène ce soir-là, devant leurs parents.

Nos novices, les CP, ont interprété des chansons autour de leurs animaux préférés, alors que la chorale des CE nous a fait voyager dans le monde entier, des Caraïbes à l'Inde, en passant par l'Afrique.

Puis les festivités ont repris avec la chorale des CM. Nos 100 chanteurs ont laissé sans voix le public, en partant des origines du blues et du jazz.

Que d'émotions, que de fierté !!! Que de mélodies qui résonnent encore dans nos têtes !!

Un grand merci à toute l'équipe et aux partenaires et surtout félicitations aux enfants pour leur investissement !!!

10 mai 2012 : le groupe traditionnel auvergnat « La Goignade » à l'école Louise Michel



Merci aux quatre musiciens d'être venus rencontrer la classe de CE1/CE2 afin de proposer une séance inédite autour de la musique auvergnate : présentation de l'accordéon diatonique, de la vielle à roue et de la cornemuse, suivie d'un concert privé pour les enfants.

Mais nos jeunes artistes leur avaient préparé une surprise : ils ont interprété pour eux une danse traditionnelle composée par leurs soins, en séance d'éducation musicale.

Puis ils ont partagé avec eux une chanson « la bourrée auvergnate », accompagnée par les musiciens.

Un grand moment de partage et de plaisir cet après-midi-là s'est achevé par le plus beau cadeau fait aux enfants : essayer les instruments de musique...

Prochain rendez-vous : les fêtes d'écoles et leurs spectacles !!! Bon courage les enfants !!!



Les écoles qui chantent

Vendredi 11 mai 2012, salle André Raynoird à ROMAGNAT, plus de 650 élèves se sont retrouvés pour le plaisir de chanter. Cette manifestation a été organisée par les Délégués Départementaux de l'Education Nationale (D.D.E.N.) du secteur d'AUBIÈRE avec l'aide de Gilles LAMUGNIERE (Conseiller pédagogique départemental en éducation musicale) et de l'Amicale Laïque de ROMAGNAT.



Les écoles maternelles Jacques Prévert de ROMAGNAT, Jean Zay de BEAUMONT et Vercingétorix d'AUBIÈRE ont chanté en lever de rideau puis les classes de CP de Jacques Prévert ROMAGNAT et de CP/CE1 de Louise Michel ROMAGNAT ont continué.

Chaque cycle a chanté un chant commun puis tous les enfants ont chanté ensemble « Chaperon Rouge ».

L'après midi, ce sont les cycles 2 et 3 qui ont continué à chanter par groupes puis ensemble. Les écoles élémentaires Beaudonnat et Vercingétorix d'AUBIÈRE, de SAULZET-LE-CHAUD, Louise Michel et Jacques Prévert de ROMAGNAT, de CHANONAT,

Le Masage de BEAUMONT ont été représentées. Tous les participants ont ensuite chanté ensemble « Tu sens bon la terre » et « Nous n'irons plus au bois ».



Les petits chanteurs ont pu bénéficier du nouvel éclairage de la salle, grâce à la participation de Fred Aumaître à la régie. Ils ont tous reçu un goûter offert par la municipalité de ROMAGNAT, représentée par Jean-Michel LAUMONT, adjoint aux écoles.

La manifestation a reçu la visite d'élus des communes participantes ainsi que celle de Guy BONNEMOY, président départemental des D.D.E.N.

M. LAMUGNIERE a félicité tous les participants, les enseignants, les organisateurs et a proposé une modification pour l'année prochaine où vraisemblablement les enfants chanteront tous les mêmes chants.

Le rendez vous est donc donné pour l'an prochain dans une des communes du secteur.

NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Les 14 logements du bâtiment basse consommation (BBC) de l'allée André Guinard seront disponibles à partir du mois d'octobre. Pour les demandes d'attribution, vous pouvez dès à présent effectuer vos démarches auprès de Logidôme :

**14 rue Buffon
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 98 28 98
<http://www.logidome.com/>**



Médiathèque communautaire

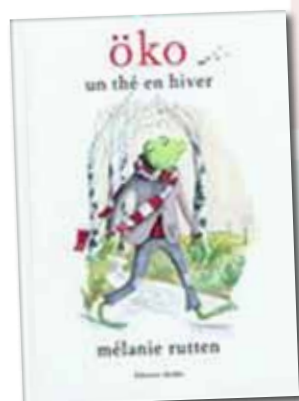
Quand le mois de mai rime avec élections



Les élèves de CE2 de l'école Jacques Prévert, les adhérents du Centre Social et les bibliothécaires étaient appelés aux urnes le lundi 7 mai dernier pour élire le :

Une belle victoire pour l'auteur et illustratrice Mélanie Rutten qui vit à Bruxelles et collabore depuis 2006 à diverses publications pour la jeunesse. Elle anime des ateliers artistiques pour les enfants et adultes.

PRIX CHRONOS 2012



L'album de premières lectures « **Öko un thé en hiver** » (éditions MeMo, 2010) de Mélanie Rutten l'a emporté à l'unanimité.

« Öko la grenouille se trouve au cœur d'une histoire tendre dans laquelle il se confronte à la mort, au sens de la vie, à l'amour naissant et aux préjugés d'un village pour ce qui lui est étranger ».

Vendredi 1^{er} juin à 10 heures : Bibliothèque Alexandre Vialatte à Aubière

Proclamation du lauréat des Bébés Lecteurs 2012

Qui l'emportera des 6 albums sélectionnés par les bibliothécaires de Clermont communauté et les responsables du RAM Aubière, Romagnat, Pérignat ?

Chaque mardi en juillet

Christine propose « Lectures au parc de Tocqueville ».

Rendez-vous à 10 h 30 (à proximité des jeux).

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les lectures auront lieu à la Médiathèque Arsène Boulay.



FÊTE DE LA MUSIQUE 2012



Comme les années précédentes, la Fête de la Musique aura lieu le **21 juin** en fin de journée place de la Halle et dans différents autres lieux, selon le nombre de participants.

Le programme sera communiqué dès que possible sur le site Internet de la commune et par voie d'affichage.

Si vous souhaitez participer, merci de contacter dès que possible le Comité des Fêtes par mail à comitefetes.romagnat@laposte.net ou par téléphone au 06 81 66 87 92.



13 juillet FÊTE NATIONALE

**RETRAITE AUX
FLAMBEAUX
FEU D'ARTIFICE
BAL POPULAIRE
GRATUIT**



Vendredi 13 juillet le Comité des Fêtes en liaison avec la commune organise la soirée :

A partir de 21 h 30, place de la Halle, vous pourrez venir chercher gratuitement un flambeau pour participer à la retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice. Le départ est prévu vers 21 h 45, le défilé sera conduit par l'Eveil Romagnatois. Il empruntera l'avenue de Gergovia, l'avenue Jean Moulin pour se rendre au stade Michel Brun et assister au feu d'artifice sonorisé, offert par la commune et tiré comme les années précédentes sous la Mairie aux environs de 22 h 30.

Après le feu d'artifice, le défilé sera reconstitué pour se rendre à la salle André Raynoird pour participer au bal populaire GRATUIT animé par l'orchestre Alain ROBERT Musette Variétés.

Attention ! Place de la Halle, le stationnement sera interdit de 18 heures à 22 heures pour des raisons de sécurité ainsi qu'avenue de la République (de la pizzeria à la rue des Caves) et cour de la mairie pendant le tir du feu d'artifice.



La Romagnatoise et les Interclubs



La traditionnelle épreuve de courses à pied organisée le 22 avril par la section athlétisme de l'AS Romagnat a une nouvelle fois bénéficié d'un temps idéal et du savoir-faire de l'équipe organisatrice, plus de soixante bénévoles contribuant à la réussite de cette journée.



Avec 200 participants sur le 5 et le 10 km plus une quarantaine d'enfants, cette édition 2012 est un très bon cru tant au niveau de la participation que du niveau des engagés !

Sans surprise, l'internationale de course de montagne Adélaïde Panthéon remportait le 5 km alors que l'Ethiopien Gishu Dida pulvérisait le record du 10 km.

Le 1^{er} mai les Romagnatois se sont distingués lors du 15 km international du Puy-en-Velay, préparant ainsi idéalement les Interclubs disputés une semaine plus tard à Vichy dans des conditions climatiques difficiles.

La vaillante équipe romagnatoise (dix hommes et trois femmes) a démontré une nouvelle fois son gros potentiel sur les courses.



Certains se sont également essayés avec succès à des disciplines plus techniques : sauts, lancers ou marche athlétique avec la présidente Michelle Faucher qui donnait l'exemple.

En s'approchant des 10 000 points, l'AS Romagnat prend la 5^e place régionale de sa catégorie, à 27 points seulement de la quatrième équipe.

Selon les barèmes internationaux de la table hongroise qui attribue des points selon le niveau de la performance, les meilleurs ont été Gisèle Camilleri sur 3000 m, David Guilcher sur 5000 m, Arnaud Basset sur 800 m, Aurélie Compte sur 1500 m, Jérémie Talvas sur 1500 m et Cyril Merle sur 400 m haies.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet de l'association :

<http://www.asrathle.fr>

Foyer Rural d'Opme



Pendant les vacances de Pâques, le foyer rural a proposé aux enfants un atelier de dessin et peinture encadré par l'animatrice Martine LECALONNEC. Les enfants ont beaucoup apprécié de pouvoir découvrir différentes techniques tels que : fusain, peinture acrylique, pastel...



Lors du carnaval le 10 mars les enfants accompagnés par leurs parents et la « Banda » de l'Eveil Romagnatois ont défilé dans les rues du village sous un soleil printanier...

Les prochaines manifestations du FRO :

- Fête de l'été avec la répétition de l'Eveil Romagnatois le **vendredi 29 juin à partir de 20 h.**
- Fête du village le **dimanche 16 septembre.**

Restos du cœur et vide-grenier



Pour la 2^e année, l'association « Fête de la Rue » a organisé le 10 mars 2012 une collecte au profit des « Restos du Cœur ». Cette journée a permis la collecte d'environ 884 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

A cette occasion, l'association remercie les magasins « SPAR », « DIA » et « ALDI » pour leur accueil, les bénévoles de l'association, les Romagnatoises et Romagnatois pour leur grande générosité, la municipalité pour son soutien.



Le 21 avril 2012, l'association « Fête de la rue » a organisé son 11^e vide-grenier avenue de la République.

Malgré une météo incertaine les chineurs étaient présents, flânant parmi les 37 exposants venus de toute la région Auvergne.

L'association vous donne rendez-vous pour la 12^e édition le **samedi 15 septembre 2012.**

Déplacements doux



Un caracycle pour les enfants de l'école de Saulzet-le-Chaud

Un caracycle scolaire est un convoi d'enfants encadré par des adultes, se rendant à vélo de leur domicile à l'école. C'est la version cycliste d'un pédibus.

Un projet de création d'une ligne de vélobus allant de Opme à Saulzet-le-Chaud est en cours. Il permettrait d'accompagner à l'école en vélo des élèves de Opme à Saulzet-le-Chaud lorsqu'il fait beau, une fois par semaine. Ce sera le deuxième vélobus du Puy-de-Dôme après Aulnat.



Au démarrage il s'agira d'un aller-retour par semaine lorsqu'il fait beau au printemps, été et début de l'automne. Départ de Opme 8 h 30 le matin, départ de l'école de Saulzet 16 h 30 le soir. Le lancement est envisagé au printemps 2013. L'encadrement sera assuré

par des adultes bénévoles volontaires dans le cadre d'une association (si possible retraités ou actifs ayant du temps libre). Le jour sera choisi en fonction de la disponibilité de ces personnes. Le trajet est étudié pour être sécurisé, il emprunte un chemin en terre (chemin de la croix St Avit) et des rues de village à Opme et Saulzet.

C'est un projet de sensibilisation aux modes de déplacements doux sur ces villages. Il se double d'une valeur sociale, créant du lien entre les participants. En effet, l'objectif est de permettre aux personnes retraitées ou actives ayant du temps libre de s'investir dans un service de proximité, permettant des rencontres entre les différentes générations des villages. En outre, l'existence d'un vélobus ouvre des perspectives d'aménagement des chemins verts, de projets d'éducation sportive, de projets scolaires et de sécurité routière. Des cycles pourront être mis à disposition pour les enfants n'en possédant pas.

Pour mettre en place ce projet, nous recherchons :

- des personnes volontaires et disponibles (sportifs, retraités, chômeurs, actifs ayant des horaires décalés) pour encadrer de façon occasionnelle ou régulière le convoi (démarrage du projet : mai 2013, une fois par semaine quand il fait beau. matin 8 h 30 - 9 h, soir 16 h 30 - 17 h).
- des personnes motivées et intéressées, des bricoleurs, des informaticiens en herbe ou confirmés pour les besoins de l'association, des dégourdis de la communication, ...

L'objectif est de rassembler les volontaires avant la fin de l'année scolaire (juin 2012) et planifier la suite des événements pour la rentrée de septembre 2012. Contactez-nous si vous êtes intéressés.

Contacts :

Marjolaine Dewavrin :

04 73 77 03 58 / 06 80 05 89 84 ou
marjolaine.dewavrin@laposte.net

Charly Gaduel :

04 63 22 55 67 / 06 13 98 46 83 ou
c.gaduel@hotmail.fr



Avis aux associations



La date limite de remise des articles pour le bulletin n° 80 de septembre est le 17 août 2012. Les articles et photos doivent parvenir séparément au service communication, sans mise en page.



VIE DU CLUB

Comme chaque année, le club a emmené les enfants du centre d'entraînement et pour la première fois, les enfants du club junior sportif, au tournoi des copains à Ambert.

Sur le plan sportif, c'est un tournoi d'un très bon niveau tennistique, plus de 200 jeunes y participent et plusieurs départements sont représentés. De bons résultats pour les enfants du Club :

Margaux Roux (2003) s'incline en 1/2 finale face à la numéro 1 du Languedoc Roussillon, Anne Valentine Forte (2002) se place à la 9e place en ne perdant qu'un match sur 5, Lily Boulat (2002) rentre dans le tableau final et se classe à la 8e place, Ambroisine Vayssie (2002) remporte le tournoi des 10 ans et s'incline en finale des 11/12 ans, Jean-Baptiste Causse (2002) s'incline en finale des 10 ans contre le numéro un de la Lozère et atteint les 1/4 de finales dans le tournoi des 11/12 ans, Emma Gillard (2001), s'incline en 1/4 de finale dans le tableau 12/17 ans, Rémi Gillard (1997) perfe à 30/1.

FLASH SPECIAL ÉQUIPE

Le RTC a engagé en championnat départemental et régional : 3 équipes filles, 4 équipes hommes et 7 équipes juniors.

Les rencontres se déroulent le week-end depuis le 29 avril et jusqu'au 17 juin 2012.

LE RTC SUR LA TOILE

Le site INTERNET du RTC a fait peau neuve. Pour retrouver les événements et faits marquants du RTC, cliquez sur le lien :

<http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club>

**Des permanences sont assurées
tous les samedis de 11 h à 12 h au club house**

TEP DES 6/7 ANS

Le RTC a organisé un Tournoi à Enjeu Permanent (TEP) réservé aux enfants de 6/7 ans en Mars 2012. Tout au long de l'après-midi, treize enfants de ROMAGNAT et des clubs voisins se sont « frottés » à la compétition et se sont dépensés sans compter pour décrocher leur premier trophée.

Les seuls vainqueurs de la journée sont bien sûr les moments de joie partagés autour de la balle jaune.

Enfin, la journée s'est clôturée par un goûter bien mérité.

Un grand merci aux bénévoles chargés de l'organisation qui ont permis la réussite de cette journée.



POINTS SUR LES TRAVAUX



Les travaux concernant les courts extérieurs sont menés de front : la réfection des courts dits « du haut » et la construction des deux nouveaux terrains dans le prolongement de la salle actuelle. Ainsi, la livraison des quatre courts est attendue courant juin 2012.

Remagnat Luciana Nardi
 601 North Poplar Avenue, P.O. Box 1012



A photograph showing a group of people seated around a long table in a meeting room. In the background, the flags of France, the European Union, and Italy are displayed. The room has a white wall and a large window. The people are seated in rows, facing the front of the room where the flags are located.



A noter également sur notre agenda la date du **vendredi 12 octobre**. A l'invitation de Monsieur Alain NERI notre Sénateur, un peu plus d'une quarantaine d'adhérents visiteront cette institution de notre République qu'est le Sénat.

The image shows the cover of a magazine titled 'Kreativität als Brief'. The title is written in a large, stylized, handwritten font. Below the title, there is a subtitle 'als Brief'. The cover features a vibrant, abstract background with warm colors like orange, yellow, and red. At the bottom, there are several small logos and icons, including a yellow one with a star, a black one with a circle, and a green one with a leaf. The overall design is artistic and creative.

30



RUGBY

Finale Championnat d'Auvergne Romagnat 17 – St Bonnet 15

Une montée en promotion d'Honneur et un titre de Champion d'Auvergne, joueurs, dirigeants et entraîneurs peuvent être fiers d'une saison réussie.

Les Romagnatois n'ont pas raté leur rendez-vous face à l'équipe de St Bonnet près Riom en finale du Championnat d'Auvergne première Série.



© Stéphane ROCHE

Face au vent, les hommes de Joël Delorme et Christophe Porçu ne s'en laissaient pas compter et occupaient les quarante mètres adverses. Après une première pénalité ratée, Da Cunha ouvrait le score (3-0, 12^e) suite à une mêlée sanctionnée. Si le ballon changeait

souvent de mains ce sont les jaunes et noirs qui produisaient le plus de jeu face à une équipe accrocheuse. Beaucoup d'engagement dans cette rencontre qui voyait St Bonnet réduit à quatorze pour un carton rouge (38^e), Romagnat à treize pour 2 cartons jaunes (Rastoix 38^e, De Magalhaes 40^e). Sur le score de 12-3, Monsieur Soulier sifflait la mi-temps.

Dès la reprise, les protégés du président Salgado s'installaient dans le camp visiteur. Sur un maul bien négocié les avants s'écroulaient dans l'embut, l'essai inscrit par Duboisset* était transformé par le buteur de service (10-12, 43^e). La machine romagnatoise était en marche mais sur un contre bien mené, St-Bonnet nous mettait à la faute, la pénalité réussie creusait l'écart (10-15, 65^e). Les Romagnatois reprenaient leur marche en avant, pressant les adversaires dans les 22 m, ils étaient récompensés par une pénalité bien placée qui malheureusement ne passait pas. Il fallait attendre les dernières minutes pour voir Guidez* aller aplatis en terre promise (15-15, 79^e) Da Cunha* ne tremblait pas et passait la transformation libérant les nombreux supporters venus nous encourager (17-15, 80^e).

Lorsque le passé se conjugue au présent

*La formation est un atout important pour les clubs, tous les points inscrits lors de cette finale l'ont été par des joueurs issus des équipes jeunes.



**Equipe juniors saison 1993/1994
1/4 de Finale Championnat de France Danet**

Petit R. - Houssier S. - **Duboisset E.** - Sudour O. - Pourchet C. - Thoully C. - Mangano J.
- Da Silva S. - Mota S. - Peyronin A. - xxx - Joachin F. - Torisani J. - **Da Cunha C.** - xxx -
Dumontel f. - Chenevois E. - Machette N. - DeDiego Y. -xxx-



D. Guidez

Le théâtre obligatoire

Mercredi 4 juillet à 20 h 30
Parvis de la Mairie (gratuit)



Et si les « Gentils » ne l'étaient pas ?
Et si les (pi)gnoufs ne faisaient rire personne ?

Et si la chanteuse pleurait sur son bonheur perdu ?
Et si l'ATR avait invité dans son cabaret quatre auteurs connus pour le regard acide qu'ils portent sur le (leur) monde et déclaré avec eux le « Théâtre obligatoire » ?

Deux d'entre eux sont nos contemporains vivants: Emmanuel Darley connu pour son théâtre comme pour ses romans et Jean-Claude Grumberg que l'ATR a déjà fréquenté en 1994 avec « Zone Libre ». Son humour est décapant et désenchanté. « L'auteur tragique le plus drôle de sa génération » selon Claude Roy ne peut oublier la disparition de ses parents assassinés pendant la guerre pas plus que ses débuts au théâtre comme comédien amateur. Les deux autres sont un peu moins connus : Henry Monnier, caricaturiste du XIX^e siècle, contemporain de Daumier et l'inventeur de « Monsieur Prudhomme »... « C'est mon avis et je le partage »... et Karl Valentin, fantaisiste joyeux avec une gueule d'enterrement, auteur de très nombreux sketches qu'il jouait lui-même dans les cabarets de Munich avec la même partenaire et les musiciens d'un orchestre de chambre !

Comme souvent à l'ATR le décor raconte une partie de l'histoire : des tables de bistro bordent la scène sur la droite ; à gauche est installé le lieu

de l'orchestre ; au centre un petit praticable où viendront se produire les « artistes » : conférencier, danseur de claquettes, magicien, chanteuses et acteurs bien évidemment ! Mais comme souvent aussi la scène ne suffit pas et ça déborde. Les machinistes envahissent le plateau pour réparer un projecteur, la chanteuse aperçoit son petit ami dans la salle et le public bousculé proteste...

Le spectacle qui doit durer une heure quarante peut être raccourci ou se prolonger selon la fantaisie et les accidents (heureusement qu'on a des services de sécurité !). Si l'on décrète le théâtre obligatoire, il est difficile d'en évaluer la durée, le ton et la nature des rires qu'il provoque. Il faut venir voir.

« Les salauds ont des possibilités comiques et dramatiques inépuisables : c'est passionnant de dévoiler ce qu'ils cachent de frustrations, de doutes, de souffrances. Plus on va loin dans leur folie furieuse, plus on a des chances d'approcher l'universel » (Karin Viard, extrait d'une interview au journal *Télérama* n° 3235)

Mise en scène : Marcel COL

Tarif : Gratuit

Genre : Théâtre tout public

Renseignements :

Marcel COL (06 86 025 997)

Durée : 1 h 45 environ

19^{es} rencontres de théâtre enfants

Le sourire sur toutes les lèvres pour ces 19^{es} Rencontres de Théâtre Enfants à ROMAGNAT !!



Beaucoup d'émotions, de plaisir et les rires s'étaient donnés rendez-vous les 1, 2 et 3 juin 2012 à la salle André Raynoird de Romagnat pour accueillir les « 19^{es} Rencontres de théâtre enfants » devenues célèbres au fil des ans, moment fort et incontournable sur la commune. L'occasion unique aussi pour les troupes amateurs enfants et adolescents du Puy-de-Dôme pour présenter leur travail de l'année. Quelques jours avant, la ville se paraît déjà de masques aux carrefours tandis que des pantins géants occupaient l'espace devant la salle des fêtes !



Manifestation culturelle remarquée et attendue dans le département : cette année encore, plus de 200 comédiens de 6 à 20 ans ont partagé avec brio et succès les planches théâtrales dans une salle réaménagée et gradinée. Tout un programme ces Rencontres : 12 ateliers, 17 pièces, 3 jours de spectacle. Un théâtre vivant, riche en sensibilité

et émotions ; des enfants qui nous font rire et même pleurer !

Un public très nombreux, fidèle et heureux d'être là ! Il n'en faut pas plus pour rendre heureux les organisateurs (FLEP) dont Paul Rigard à l'initiative de ces Rencontres et bénévole au FLEP avec les ateliers théâtre du Masque Blanc.

Il en a profité pour remercier très chaleureusement la municipalité de Romagnat et le Conseil général pour l'aide logistique et financière, sans qui ces Rencontres n'auraient plus lieu.



Deux spectacles professionnels étaient programmés en complément des spectacles présentés par les jeunes comédiens : le samedi soir la Compagnie *L'Abreuvoir* proposa un spectacle intitulé « Le Retour du Roi ». Spectacle interactif où le public joue le rôle du peuple et le théâtre qui le rencontre en jouant son rôle populaire.

Le dimanche la Compagnie *Skratch* clôtura les Rencontres avec un spectacle de danse théâtralisée intitulé « Bladi ». Le hip-hop sous toutes ses formes et la conjugaison de l'art dramatique classique avec la culture urbaine.

Deux spectacles très appréciés par le public autant pour leur richesse que pour leur diversité. Rendez-vous fut donné à tout le monde pour les prochaines Rencontres en... 2013.

Info plus : vous avez envie de faire du théâtre ? Venez nous rejoindre : 4 ateliers dès la rentrée en septembre : petits, moyens, ados et adultes.

Pour tout renseignement :

FLEP : 04 73 62 67 83 ou Paul Rigard, responsable : 06 11 03 01 91

Activités de fin d'année



En juin, le FLEP organise plusieurs manifestations :

- Le gala de cirque et de danse qui rassemble les adhérents de la section cirque et ceux de la section danse et qui aura lieu le **samedi 16 juin 2012 à 15h**, salle André Raynoird, sur le thème « De la rentrée scolaire aux grandes vacances ».

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et payante pour les adultes (3 €).

Les réservations peuvent d'ores et déjà être effectuées au FLEP.

La fête du FLEP, ouverte à tous, aura lieu le **samedi 23 juin à midi** au foyer. Un apéritif sera offert à tous suivi d'un repas pour les personnes qui auront réservé leur place au préalable au FLEP (5 € par personne). Le groupe Bonnie and Co (avec Cécile BONNIGAL, Xavier DENIS et Philippe CASQUEL) assurera une ambiance musicale festive. Tout au long de l'après midi,

les différentes sections du FLEP proposeront des démonstrations de leur activité notamment la chorale « Et si on chantait » et la section country. Les réservations peuvent d'ores et déjà être effectuées au FLEP. Venez nombreux !



Attention, attention, ceci n'est pas une publicité, surveillez vos boîtes aux lettres !! Notre nouvelle plaquette 2012/2013 arrivera chez vous fin août, début septembre.

Arts plastiques

Tous les lundis à partir de 18 h 15, un petit groupe très sympathique se regroupe pour pratiquer un de ses passe-temps favoris : **la peinture**.

En effet pendant deux heures, autour de notre plasticienne de renom, nous découvrons différentes techniques de peinture, exercices à l'appui. Mais aussi des collages (sable, papier, etc.) associés à l'huile, l'acrylique, fusain, pastel et sans oublier l'aquarelle.

Martine, vous l'aviez tous reconnue, nous emmène parfois en terre inconnue que ce soit, dans son imaginaire ou à l'extérieur croquer l'instant présent (la nature, l'architecture selon le programme de l'année). De grands moments de détente et de bonne humeur sont au rendez-vous.

Nous vous invitons à venir nous découvrir lors de notre exposition **du 25 au 29 juin 2012** en association avec les jeunes du centre social.

Que vous soyez débutants ou initiés, nos chevalets sont à votre disposition pour quelques séances d'essai. Martine se fera un plaisir de vous accueillir. N'oubliez pas vos papiers et crayons...

Il nous reste quelques places pour la rentrée de septembre, vous pouvez dès aujourd'hui venir nous rencontrer au FLEP de Romagnat les lundis à partir de 18 h 15.

À très vite.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à prendre contact avec Chrystel THAVE, responsable d'activité ou Martine LECALONNEC, plasticienne, au 04 73 61 15 20.



FLEP et Atelier des p'tits écoliers



Chorale CRESCENDO

Après « Thamos Roi d'Egypte » et le « Requiem » de Mozart, et dernièrement « Le Messie » de Händel, la chorale Crescendo du FLEP a le plaisir de présenter avec le Choeur de Riom et le groupe la Chamade :

« La Messe en ut Mineur » de Mozart

Sous la direction de Michel Pelletier, 200 choristes et musiciens seront sur scène.

Solistes :

Géraldine Casey, Gersende Florens, Thi lien Truong, Fabrice Maître, Delvin Anani.



• Romagnat : mercredi 13 juin à 20 h 30, salle André Raynoird

• Riom : jeudi 14 et vendredi 15 juin à 20 h 30, église du Marthuret

• Clermont Fd : samedi 16 juin à 20 h 30 et dimanche 17 juin à 17 h, à la maison de la culture.

Prix des Places : 20 €

Vente et renseignements auprès des choristes et au FLEP.

Les petits jardins de Pâques



Association



L'atelier des p'tits écoliers

L'atelier des p'tits écoliers est un espace où les enfants viennent donner libre cours à leur créativité dans la convivialité et la bonne humeur. Aussi, des petits jardins de Pâques composés de plantes, de petites poules, de cloches

de Pâques et de petits œufs « serviettés » ont vu le jour le mercredi 11 et le jeudi 12 avril à l'ancienne école de Opme lors de ses ateliers de Pâques, dispensés par leurs animatrices Françoise et Ingrid.



Un succès et de jolies créations réalisées par nos six petits artistes !

Si nos ateliers vous intéressent n'hésitez pas à prendre contact avec M^{me} Ingrid GILBERT au 06 82 56 76 76.

Les enfants des Cheminots et Pompiers



Les enfants des Cheminots



L'association « **Les Enfants des Cheminots** », vénérable institution créée en 1906 et reconnue d'utilité publique par décret le 23 décembre 1920 avait son siège à Paris depuis son origine.

Elle n'a cessé d'œuvrer pour l'amélioration du confort et des soins apportés aux jeunes malades, dont certains sont atteints de pathologies particulièrement lourdes.

Depuis l'automne 2011, l'association a installé son siège dans l'enceinte du **Centre Médical Infantile** de Romagnat. Ce rapprochement paraissait naturel puisque c'est l'association qui a créé ce centre, ainsi que le site de Puy-Giroux. Elle est d'ailleurs propriétaire des terrains et des bâtiments.



Comme chaque année en juin se tient l'assemblée générale de l'association qui aura donc lieu prochainement les 23 et 24 juin. Venu de toutes les régions de France, les présidents ou délégués des sections et bien sûr le conseil d'administration composé de 18 membres tiendront cette assemblée le dimanche matin.

Le samedi après-midi sera consacré à la visite des deux sites. C'est à cette occasion que les participants pourront mesurer l'évolution des établissements, les travaux d'amélioration, rencontrer le personnel.



Chaque année, ils repartent ravis d'avoir constaté que leurs actions ne sont pas vaines et que le CMI est reconnu par les autorités de santé comme un établissement de référence dans la région Auvergne.

ASSOCIATION LES ENFANTS DES CHEMINOTS ŒUVRE DE PROTECTION SANITAIRE DE L'ENFANCE

Fondée le 30 mai 1906 - Reconnue d'utilité
publique par décret du 23 décembre 1920

3 Rue de la Prugne - 63540 ROMAGNAT

Tél : 04 73 61 15 49

✉ aec@aliceadsl.fr

Journée « portes ouvertes » à la caserne des sapeurs-pompiers



L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Romagnat organise une journée « portes ouvertes » le **samedi 23 juin 2012 de 10 h à 17 h** à la caserne des sapeurs-pompiers située 36 rue Fernand Forest 63540 Romagnat.



Le service communication rappelle aux artisans, commerçants et entrepreneurs qu'ils doivent retourner leur formulaire renseigné afin de figurer sur le site Internet de la ville www.ville-romagnat.fr.

Bon début de saison pour les pétanqueurs



Sous la houlette de leur nouveau président René TARTRY, les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat ont démarré leur saison avec déjà de très bons résultats sportifs.

En Coupe de France, l'équipe s'est imposée face au club de Manzat sur le score de 19 à 12.

En Championnat des Clubs, Romagnat 1 (cat. Elite) et 3 (cat. 3^e division) ont remporté leurs 2 premières rencontres, Romagnat 2 (cat. Elite) s'est incliné 2 fois et l'équipe féminine a gagné 1 rencontre sur 2.

En Championnat Puy-de-Dôme, doublettes, Jean-Luc MAZEL et Michel BERTHON ont réalisé une belle performance en parvenant jusqu'au quart de finale dans une compétition de niveau très relevé.

Les féminines se sont elles aussi distinguées lors des différents championnats départementaux et régionaux.

ROMAGNAT-PÉTANQUE participe également cette année au concours des PAPYS PÉTANQUEURS et au championnat vétérans.



Equipe 1 : J.-L. MAZEL, C. PORTAL, P. BESSET, en bas M. SALVIGNAC, R. TESTUD, A. GRANGE

Sur leurs terrains, de nombreux concours officiels et inter-sociétaires sont organisés dans un bon esprit de sportivité et de convivialité.

En octobre, ROMAGNAT-PÉTANQUE envisage d'organiser un déplacement d'une semaine en Espagne (Santa Suzanna) pour participer à une grande compétition de pétanque.

Nul doute que les joueuses et joueurs locaux porteront haut les couleurs de Romagnat au cours des différentes compétitions départementales et régionales.

ASR Plongée : 30 ans déjà



Le 17 mars dernier l'ASR PLONGÉE fêtait son trentenaire en présence du Maire François FARRET, de M. François RITROVATO adjoint à la vie sportive, de

M. Tony NEVES délégué aux sports et du président de l'ASR M. Gérard MOUSSOUR.

Thierry MARION, président de la section fit un rappel historique de ces 3 décennies écoulées sans oublier les anciens présidents et vice-présidents fondateurs, Messieurs Serge TORRISANI et David REBIBO, malheureusement absents ce soir là.

Messieurs FARRET, RITROVATO, NEVES et MOUSSOUR prirent la parole pour rendre hommage au sérieux et au dynamisme de notre section, en souhaitant longue vie à notre activité.



Après le vin d'honneur, la soirée se poursuivait tard dans la nuit dans une ambiance conviviale et festive.

Ronde des Gaulois 2012

XC63

Cette année le XC 63, le club de VTT de Romagnat, fête ses 10 ans et organise déjà la 5^e édition de la Ronde des Gaulois. Il s'agit d'une randonnée VTT ouverte à tous,

qui aura lieu le **dimanche 23 septembre 2012** à Romagnat.

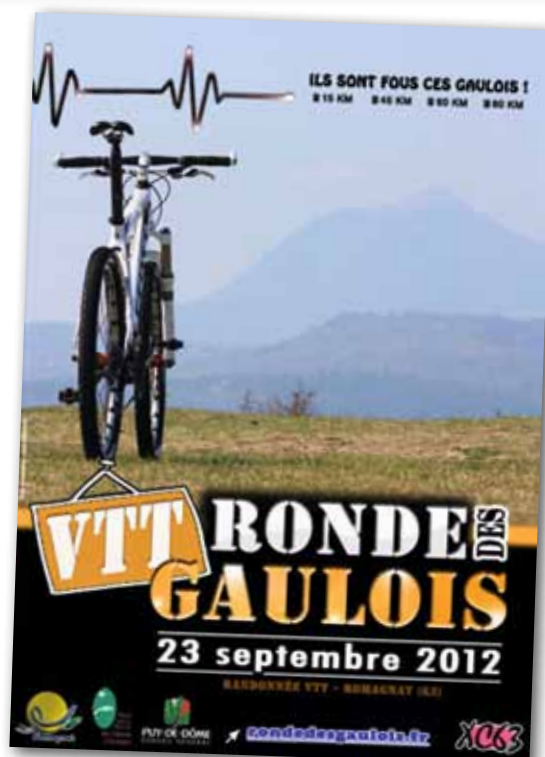
La randonnée du XC 63 connaît un succès croissant depuis sa création, après avoir compté 498 participants en 2010 et 637 en 2011, le nombre de participants sera limité à 500 cette année. Comme chaque année, le château de Bezance, qui abrite l'Hôtel de Ville de Romagnat, vivra toute la journée au rythme de la rando. Le parc du château accueillera les inscriptions, le départ et l'arrivée. Un stand offrira du café au moment des inscriptions. Un ravitaillement pour tous sera également mis en place ainsi qu'un stand frites.

Pour cette édition, 4 parcours sont mis en place (15, 45, 60 et 80 km), tous différents des parcours des éditions précédentes.

Le parcours 15 km avec 380 m de dénivelé positif peut être partagé en famille. Quels que soient votre âge et votre niveau, vous prendrez plaisir à rouler aux abords du Montrognon et autour de la vallée de l'Artière, sur des chemins accessibles à tous. Le parcours vous emmènera jusqu'au pied du plateau de Gergovie, où vous pourrez profiter d'une descente pour rejoindre la mairie de Romagnat. Un « chaudron magique » sera présent sur le parcours pour vous ravitailler.

Le parcours 45 km comptera 1 400 m de dénivelé positif. De Romagnat à Saint Saturnin, du plateau de Gergovie à la montagne de la Serre, vous alternerez fonds de vallées et plateaux, singles ludiques et pistes physiques, pour découvrir de nouveaux terrains et de nouveaux horizons. Trois « chaudrons magiques » seront là pour vous ravitailler.

Le parcours de 60 km présente près de 1 900 m de dénivelé positif, il est réservé à des vététistes confirmés. De Romagnat à la Montagne de la Serre en passant par les abords du Lac d'Aydat, vous profiterez tout au long de ce parcours de magnifiques vues panoramiques. Mais attention, entre singles techniques et montées impossibles, il faudra être bien en jambe pour dompter les sentiers qui vous seront proposés. Les quatre « chaudrons magiques » disposés tout au long du parcours seront là pour vous y aider !!!



Enfin, le parcours de 80 km, avec ses 2 500 m de dénivelé positif, est un parcours technique et physique qui est réservé à des vététistes expérimentés. De Romagnat au Col de la Ventouse, vous partirez à la découverte d'une multitude de paysages et de sentiers, entre singles pentus et descentes endiablées. Un parcours de pur VTT qui saura combler les plus chevronnés. Cinq « chaudrons magiques » seront disposés tout au long du parcours pour vous ravitailler.

A l'arrivée de tous ces parcours vous retrouverez bien sûr des douches et un point lavage vélo.

Concernant les tarifs, en vous préinscrivant, ce sera : 3 € pour le parcours 15 km, 5 € pour le parcours 45 km, 7 € pour le parcours 60 km et 8 € pour le parcours 80 km. En cas d'inscription sur place, il y a une majoration de 2 € quel que soit le parcours. Les préinscrits auront à l'arrivée une barquette de frites gratuite, pour les autres elles seront vendues 1 €.

En attendant de vous retrouver nombreux aux côtés du XC 63 **le 23 septembre 2012**, vous pouvez suivre les préparatifs de la Ronde des Gaulois sur le site Internet

www.rondedesgaulois.fr.

Sportivement.

RAM et aide au transport scolaire



Pensez au Relais Assistants Maternels (RAM) !

1. POUR LES PARENTS

La rentrée de septembre marque souvent le point de départ de l'embauche d'un assistant maternel. Le RAM est là pour vous fournir la liste des personnes agréées et pour vous accompagner dans vos démarches d'employeur, qu'il s'agisse de l'élaboration d'un contrat de travail, du calcul de la rémunération ou de toute autre question relative à l'embauche d'un assistant maternel.

Si, au contraire, la scolarisation de votre enfant entraîne une rupture de contrat avec sa « nounou », l'animatrice est là pour vous indiquer la marche à suivre et vous fournir les outils nécessaires.

2. ...ET LES ASSISTANTS MATERNELS

Nous vous rappelons que les haltes-jeux sont gratuites et ouvertes à tous les assistants maternels de la commune. En plus de favoriser la socialisation des enfants, ce temps d'échange et de rencontre est l'occasion pour les animateurs de proposer des activités et autres spectacles.

En ce moment, des ateliers d'éveil musical vous sont proposés ; la première séance a eu lieu le 30 avril dernier. M^{me} Magrini est ainsi intervenue pour traiter la thématique du printemps. Chants, instruments et rires étaient au rendez-vous !

Haltes-jeux

Le lundi tous les 15 jours de 9 h 15 à 11 h 15,
Le mardi de 16 h 15 à 18 h 15 et
Le jeudi de 9 h 15 à 11 h 15



Permanences et contacts

lundi de 16 h à 19 h 30,
le mardi de 13 h à 16 h et
le 2^e et 4^e jeudi du mois de 16 h à 18 h.

M^{me} Noémie CIOLI

Centre Social

3 rue des Fours à Chaux, 1^{er} étage

☎ 04 73 84 63 29

✉ noemie.cioli@orange.fr

Aide au transport scolaire

Le Conseil général du Puy-de-Dôme poursuit son action en faveur des familles dont les enfants utilisent un transport scolaire (fer ou route) pour se rendre dans leur établissement.

Il rembourse la participation familiale annuelle à partir du 3^e enfant transporté. Les enfants peuvent être pensionnaires, demi-pensionnaires, scolarisés de la maternelle à l'université.

Les dossiers à renseigner sont disponibles à l'accueil administratif de la Mairie et doivent être retournés complets **avant le 21 septembre 2012**.





Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

www.ville-romagnat.fr

Permanences du Maire :

sur rendez-vous

Services Administratifs :

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Services Techniques :

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :

courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption :

de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis

de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

Les services techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

